Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2025

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2025 :	x Total dont : DGS : 1 H ou 0 F	DGAS : 3 F 1 H	DGST : x F x H	Expert ht niveau- directeur de projet : x F x H

(B) N° de département :	60
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature
CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne	EPCI

(E) Nominations année 2025 (y compris primo-nominations)		
Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
DGS		
DGAS		
DGST		
Expert de haut niveau- Directeur de projet		
Total par sexe	0	0

(F) Primo-nominations année 2025		
Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
DGS		
DGAS		
DGST		
Expert de haut niveau- Directeur de projet		
Total par sexe en 2025	0	0

Ne remplir que les cases colorées en bleu

(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
DGS		
DGAS		2
DGST		
Expert de haut niveau- Directeur de projet		
Total par sexe années antérieures	0	2
(H = F + G) Total primo par sexe	0	2
(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2025		
(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2ème cycle de l'année 2025 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)		

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40 % de nominations équilibrées

Au titre du 1er cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
	Contribution due		
Au titre du 2ème cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
	Contribution due		

Le Directeur Général des Services,

AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE * 60200 *

HUET.